

Bulletin d'Inscription à la Formation

Utilisation de la B.E.C.S. Batterie d'Evaluation Cognitive et Sociale pour l'enfant avec Trouble du Spectre de l'Autisme et autres Troubles du NeuroDéveloppement

Handicap intellectuel (syndromes génétiques, Trisomie 21, X Fragile...)

Lieu de Formation

Cabinet de Psychologie ESPAS-IDDEES

3 rue Victoire-Américaine

33000 BORDEAUX

A adresser par courrier postal ou par mail :

Jean-Louis ADRIEN - 16, rue Professeur Demons - 33000 Bordeaux

E-mail : jeanlouisdornat@gmail.com

Tél : 06 62 62 36 70

COORDONNÉES DU STAGIAIRE

Nom :	Prénom :
Adresse : CP : Ville :	Date d'obtention du diplôme de psychologie : Spécialité du Master de psychologie :
Téléphone : Adresse E-Mail : @	Numéro ADELI : Lieu d'exercice professionnel :

SESSION DE FORMATION SELECTIONNEE

Dates des sessions de formation	22, 23 et 24 janvier 2018	18, 19 et 20 juin 2018	15, 16 et 17 octobre 2018
Cocher la case correspondant à votre choix de session			

Groupe de 10 personnes au maximum par session

FRAIS DE FORMATION

		Cocher la case correspondant à votre situation
Etablissements	500 €	
Individuels	450 €	
Etudiants de Master 2 de Psychologie (sur justificatifs)	350 €	

Pris en charge par vous-même, à titre individuel

Pris en charge par un employeur ; dans ce cas, indiquer ci-dessous :

Nom établissement : _____

Service : _____

Nom du responsable signataire de la convention : _____

Nom du chargé de suivi de votre dossier : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Adresse de facturation :

Identique à l'adresse sur la convention

Autre : _____

Téléphone : _____

E-Mail du chargé de suivi de votre dossier : _____ @ _____

Règlement par chèque à l'ordre de : Jean-Louis Adrien - A l'adresse postale : 16, rue Professeur Demons 33000 Bordeaux

Renseignement/inscription : Jean-Louis ADRIEN, 16, rue Professeur Demons, 33000 Bordeaux. E-mail ; jeanlouisdornat@gmail.com

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 75331072733 auprès du préfet de région NOUVELLE-AQUITAINE.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.